



Eau et énergie



Résultats attendus (10^e FED)

Le projet Kabala consiste à implanter une nouvelle grande station de traitement d'eau potable, sur la rive droite du fleuve Niger, et à compléter les réseaux d'adduction distribution sur la rive droite à partir de ce site. À la suite de la définition du nouveau cadre institutionnel en 2009 et d'une réforme prévoyant la séparation de l'eau et de l'électricité en cours de finalisation, le projet a pu bénéficier du soutien de plusieurs partenaires qui ont permis d'assurer l'ambitieux programme d'investissements.

L'objectif global du projet est d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations urbaines et périurbaines de la ville de Bamako. Dans ce sens, le programme contribuera significativement à l'atteinte de l'objectif du millénaire concernant l'accès à l'eau potable en en bénéficiant directement à plus d'un million de personnes.

La contribution financière du FED au projet d'adduction d'eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala est de 18 millions d'euros.

Réalisations

Programme régional solaire II

- Réalisation de 60 nouveaux forages et la réhabilitation de 88 forages.
- Construction de 101 nouveaux châteaux d'eau et la réhabilitation de 128 autres.
- Installation de 200 lampadaires solaires, de 6 systèmes de pompes thermiques, de générateurs solaires.
- Organisation, la formation et le suivi de 195 associations d'usagers de l'eau.
- Appui au transfert de compétence de la maîtrise des ouvrages hydrauliques aux communes.

Programme d'appui aux collectivités territoriales pour l'eau et l'assainissement

- Réalisation de 58 systèmes d'adduction d'eau potable (AEP) dans les régions de Kayes, Ségou et Mopti ; les derniers de ces centres ont été réceptionnés en 2011.
- Réalisation de 10 unités de production hydraulique (hydraulique villageoise améliorée) et de 24 pompes à motricité humaine.
- L'installation d'une trentaine de piézomètres permettant le suivi de la ressource.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Jusqu'à présent, l'appui de l'Union européenne dans le secteur de l'eau s'est exclusivement orienté vers les zones rurales et semi-urbaines. Les 8^e et 9^e FED ont ainsi contribué à améliorer l'accès à l'eau potable en zone rurale à travers le Programme régional solaire II (PRS-II) d'un montant de 10,5 millions d'euros et le Programme d'appui aux collectivités territoriales pour l'eau et l'assainissement (PACTEA) d'un montant de 20,2 millions d'euros ; ces deux programmes ont été mis en œuvre respectivement de 2001 à 2008 et de 2005 à 2010. Des actions parallèles sont également financées à travers la Facilité eau du 9^e FED qui est mis en œuvre entre 2010 et 2012 pour 9,46 millions d'euros.

Dans le cadre du 10^e FED, l'Union européenne s'est par contre engagée à contribuer au financement d'un grand projet d'hydraulique urbaine : le projet d'approvisionnement en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala.

Durant ces dix dernières années, l'Union européenne aura donc investi plus de 40 millions d'euros pour l'accès à l'eau potable au Mali. Ce montant considérable pour un secteur qui n'est pourtant pas répertorié en tant que secteur de concentration de la coopération au développement communautaire démontre de l'engagement politique important de l'Union européenne pour le respect des engagements pris au sommet sur le développement durable de Johannesburg en septembre 2002.

E A U E T É N E R G I E

- Réalisation de 225 forages dont 167 avec un débit supérieur à 5 m³.
- Réalisation de 168 documents de planification des aménagements au niveau des collectivités.
- Construction de 2000 latrines familiales et de 600 latrines communautaires dans les centres.

Facilité eau

- Installation de 11 systèmes d'adduction d'eau potable en zone rurale ou semi-urbaine dans la région de Kayes.

Ces programmes ont permis de desservir plus de 550,000 personnes en eau potable.

ÉNERGIE

Si le domaine de l'énergie n'apparaissait pas directement comme faisant l'objet de financements spécifiques au Mali, l'Union européenne intervient cependant depuis plusieurs années de façon indirecte dans le secteur. Par exemple, les programmes d'hydraulique dans les zones rurales et mêmes périurbaines prévoient une composante énergétique. Le Programme régional solaire est ainsi intervenu pour la pose systématique de panneaux photovoltaïques pour l'alimentation des pompes nécessaires à l'alimentation des réseaux d'adduction d'eau potable.

Dans le cadre de la Facilité énergie, deux contrats de subvention ont été signés en 2010 avec respectivement le Groupe énergies renouvelables environnement et solidarités (GERES) et Électricité de France (EDF). Ces actions visent l'accès à des services énergétiques modernes, abordables et dura-



bles dans l'optique de lutter contre la pauvreté dans les zones rurales et périurbaines en priorisant les solutions décentralisées et mettant en œuvre des énergies renouvelables et des mesures d'efficacité énergétique. Le montant total de la contribution communautaire aux subventions sélectionnées est de 3 millions d'euros.

Par ailleurs, la Banque européenne d'investissement intervient dans ce secteur par le financement d'importants chantiers d'énergie hydraulique au Mali : les stations de production d'électricité de Mamtali, Felou et Taoussa.

Résultats attendus (10^e FED)

- Définition de référentiels permettant de caractériser la viabilité socio-économique et la durabilité environnementale de filières locales de production d'énergie renouvelable à partir de Jatropha, et ce pour le Mali, le Burkina Faso, le Bénin et Sénégal.
- Les compétences et capacités des opérateurs privés et des agences d'électrification rurale sont renforcées de manière pérenne sur deux pays pilotes (Mali et Burkina Faso) et servent de références aux pays de la sous-région.

